

## Annexe 4 - Communication vers les particuliers

La communication vers les habitants est un point essentiel vers une meilleure gestion de la problématique. Les articles ci-dessous peuvent être repris suivant la période de l'année par les collectivités pour les diffuser dans leurs journaux locaux.

Période d'édition : Novembre

### **Les chenilles processionnaires du pin sont urticantes**

A partir de novembre, les chenilles processionnaires du pin deviennent progressivement urticantes. Les piqûres engendrées par les poils microscopiques produits par les chenilles peuvent provoquer des urticaires, voire pour les personnes particulièrement sensibles (une minorité de la population) une réaction allergique importante. Pour éviter ces désagréments, il est important de ne pas s'approcher des nids ou d'essayer d'enlever les nids soi-même, sans protection. Les animaux peuvent également être victimes d'allergies, évitez de laisser les animaux (chats, chiens, bovins, ovins...) dehors en liberté et sans surveillance. En cas d'ingestion de chenilles par votre animal, consultez immédiatement un vétérinaire.

Période d'édition : Décembre et jusqu'à février

### **Echenillage possible des nids de processionnaires du pin**

Les chenilles de processionnaire du pin sont urticantes. Un moyen de lutte peut être mis en place dès à présent. L'échenillage des nids consiste à couper le bout des branches sur lequel se trouvent les nids. Pour cela, on peut utiliser une perche télescopique qui permet de couper les nids à partir du sol. Cette pratique est réservée aux petits arbres car les perches télescopiques ne peuvent pas aller au-delà d'une dizaine de mètres de hauteur. Les professionnels pourront donc vous proposer d'élaguer les cocons en grimpant dans les arbres ou en y accédant avec une nacelle pour les brûler. Cette pratique est à réserver à la lutte contre la **processionnaire du pin** et ne doit pas être entreprise sans une protection et une formation adéquates.

Période d'édition : Février

### **Pose des pièges à procession « Eco-piège »**

De fin mars à début mai, suivant les conditions climatiques, les chenilles de **processionnaires du pin** descendent des arbres en processions, c'est-à-dire en file indienne. Les processions peuvent parfois atteindre plusieurs dizaines de mètres. **C'est un phénomène impressionnant mais tout à fait naturel.** En effet, les chenilles ont besoin de s'enterrer au sol pour se transformer en papillon. Pour réduire les populations de ces chenilles urticantes, on peut installer des pièges, appelés « Eco-piège », qui se fixent sur le tronc de l'arbre. Les chenilles en descendant par le tronc empruntent une issue à sens unique qui les piège dans un sac rempli de terre dans lequel elles s'enterrent, croyant être au sol. Le sac doit ensuite être détruit. Pour en savoir plus, consultez le site de la Mésange verte : [www.lamesangeverte.com](http://www.lamesangeverte.com).



Période d'édition : Mars

### **Procession des processionnaires du pin**

En mars débutent les processions de chenilles processionnaires du pin, ces larves urticantes se déplacent en file indienne sur plusieurs dizaines de mètres. Elles affectionnent les zones chaudes, c'est ainsi qu'on les retrouve fréquemment sur les routes goudronnées, les trottoirs, les murs ou les surfaces stabilisées près des maisons.

**Bien que ce phénomène soit impressionnant, il est tout à fait naturel.** Pour éviter tout problème, il convient de ne pas s'approcher des chenilles dont le contact peut induire une réaction cutanée. En effet, elles lâchent des poils urticants microscopiques et très volatils lorsqu'elles sont dérangées. **De même, l'utilisation de bombes insecticides destinées à tuer les mouches ou les moustiques sur les chenilles en processions est à exclure.** En effet, les chenilles, mêmes mortes, restent urticantes et les oiseaux qui se nourrissent de ces larves ingèrent le produit insecticide en même temps que leur proie.

Période d'édition : Mai

### **Les processionnaires du chêne sont urticantes**

Si vous avez des chênes à proximité de vos maisons, vous pourrez observer la présence de chenilles processionnaires du chêne. A cette époque, elles deviennent progressivement urticantes. Les piqûres engendrées par les poils microscopiques produits par les chenilles peuvent provoquer des urticaires, voire pour les personnes particulièrement sensibles (une minorité de la population) une réaction allergique importante. Pour éviter ces désagréments, il est important de ne pas s'approcher des nids et de ne pas essayer d'enlever les nids soi-même sans protection. Faites appel à un professionnel : un élagueur ou une entreprise spécialisée dans la gestion des espaces verts.

Période d'édition : Juin

### **Pose des pièges pour les processionnaires du pin**

C'est le moment de poser des pièges pour capturer les mâles adultes de processionnaires du pin. En effet, les papillons mâles peuvent être attirés et capturés par un piège dans lequel on place une substance de synthèse qui imite l'odeur sexuelle (phéromone) sécrétée par les femelles pour attirer les mâles. Ces pièges permettent de capturer les mâles qui ne peuvent alors plus se reproduire mais ils sont complètement inoffensifs pour le reste des insectes. La phéromone sexuelle utilisée est très volatile et se repend sur une centaine de mètres autour des pièges. Les pièges sont des pièges dits « à entonnoir », ils se suspendent sur une grosse branche à 2-3 mètres de hauteur. Il convient de vider les pièges tous les quinze jours et de changer la capsule renfermant la phéromone tous les 2 mois.



Piège à entonnoir avec ailettes - IN

Période d'édition : Juin

### **Brûlage des nids de processionnaires du chêne**

Au mois de juin, les chenilles urticantes de processionnaires du chêne se regroupent dans des nids qu'elles tissent avec des fils de soie. Ces nids peuvent atteindre plusieurs dizaines de centimètres de diamètre. Ils sont plaqués sur l'écorce du tronc et des branches. Ces cocons, ainsi que les chenilles et les peaux qu'elles laissent lorsqu'elles muent sont urticants. Pour limiter au maximum la présence de poils urticants, on peut brûler les nids directement sur l'arbre. Confiez cette opération à un professionnel qui aura le matériel pour monter en toute sécurité dans l'arbre et aura l'équipement nécessaire pour se protéger des urtications.

Période d'édition : Juillet

### **Pose des pièges pour les processionnaires du chêne**

Les processionnaires du chêne se transforment en papillon à partir du mois de juillet. Les papillons sont nocturnes et par conséquent très discrets. Afin de limiter le nombre de femelles fécondées, on peut installer des pièges qui vont capturer les mâles. Le principe est simple, on

installe un piège à entonnoir avec une phéromone (odeur) synthétique qui imite la phéromone sexuelle femelle. Ce piège est totalement inoffensif pour le reste des insectes. La phéromone se diffuse autour de l'arbre et va attirer les mâles dans le piège, empêchant ainsi l'accouplement et donc le nombre de chenilles l'année suivante. Les pièges sont des pièges dits « à entonnoir », ils se suspendent sur une grosse branche à 2-3 mètres de hauteur. Il convient de vider les pièges tous les quinze jours et de changer la capsule renfermant la phéromone tous les 2 mois.